



**François de RUGY, ministre d'État,  
ministre de la Transition écologique et solidaire**

Paris, le vendredi 5 octobre 2018

## Communiqué de presse

---

### Réintroduction réussie de deux ours femelles dans le Béarn

**Deux ours femelles en parfait état de santé ont été relâchées ces deux derniers jours dans les montagnes du Béarn, en Pyrénées-Atlantiques, actant ainsi la réussite de l'opération de réintroduction prévue par le Plan Ours brun et confirmée par François de Rugy, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, à l'occasion de sa venue sur place le 20 septembre dernier.**

Claverina, « l'héritière » ou « celle qui détient les clés » en béarnais, a été relâchée jeudi matin, aux alentours de 9h. Âgée de 7 ans et pesant 140 kg, elle est la première ourse femelle à fouler le sol béarnais depuis une décennie.

Sorita, « Petite Sœur », l'a rejointe ce matin, aux alentours de 9h également. D'un an son aînée, elle pèse 150 kg et acte ainsi la réussite de la réintroduction.

La réintroduction de Claverina et Sorita, mise en œuvre par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (l'ONCFS), s'inscrit dans la mise en application du [plan national d'actions Ours brun](#) publié le 9 mai 2018 et du [Plan biodiversité](#) présenté en juillet dernier par le Gouvernement. Elle vise à assurer la préservation de l'Ours dans les Pyrénées-Atlantiques alors que seuls deux ours mâles y vivent actuellement. En réintroduisant deux femelles, l'Etat permet le maintien durable des ours dans le Béarn et tient ses engagements pour la sauvegarde d'une espèce protégée, en danger critique d'extinction dans l'Hexagone. Il entend par ailleurs poursuivre le dialogue autour de cette démarche dans des conditions sereines avec les élus locaux, la profession agricole et l'ensemble des acteurs du développement de la montagne.

François de Rugy, ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, a déclaré :  
*« C'est un jour particulier pour les Pyrénées et pour la biodiversité en France. C'est avec une certaine émotion que j'ai eu confirmation de l'arrivée de Claverina et Sorita dans le Béarn, en toute sécurité. Cela n'a pas été facile. Il y a eu des tentatives non-abouties ces dernières années, beaucoup de discussions, et autant d'oppositions. Notre patrimoine naturel est un bien rare que nous avons la responsabilité collective de protéger. C'est ce que nous avons fait aujourd'hui en réussissant cette opération. »*

Pour rappel, le plan national d'actions Ours brun, publié le 9 mai 2018, vise à permettre aux activités humaines de se développer en coexistence avec la présence de l'ours, qu'il s'agisse de l'élevage mais aussi du tourisme, de la chasse ou de la gestion forestière. Dans ce plan national d'un montant

de 3,4 millions d'euros figurent 4 grands piliers d'accompagnement des populations impactées par la présence de l'ours :

- La protection des troupeaux : renforcement des équipes aides bergers et chiens de protection, installation de clôtures, suivi des déplacements de l'ours.
- L'indemnisation en cas d'attaque, pouvant aller jusqu'à 600 euros par brebis en fonction de la nature du dommage subi.
- L'amélioration des conditions de vie des bergers : amélioration du réseau de téléphonie mobile notamment.
- La valorisation économique de la présence de l'ours qui est un élément fort de l'image touristique des Pyrénées.

Il est le fruit d'un dialogue de plus de 5 ans avec l'ensemble des parties prenantes locales et sa mise en œuvre se poursuivra dans la concertation de chacun.

Lâcher du premier ours Claverina sous différents angles (4 octobre 2018) :  
<https://we.tl/t-g6zVmtEmXg>

**[Retrouvez le communiqué de presse en ligne](#)**

---

Contact presse : 01 40 81 78 31  
[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)  
[@Min\\_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)